



HAL
open science

Tous égaux ! Les institutions à l'ère de la symétrie

Léa Castanon

► **To cite this version:**

| Léa Castanon. Tous égaux ! Les institutions à l'ère de la symétrie. Lectures, 2016. hal-01958721

HAL Id: hal-01958721

<https://hal.science/hal-01958721>

Submitted on 2 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Lectures
Les comptes rendus

Jean Paul Payet, Anaïk Purenne (dir), *Tous égaux !
Les institutions à l'ère de la symétrie.*

Léa Castanon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lectures/20811>
ISSN : 2116-5289

Éditeur

Centre Max Weber

Ce document vous est offert par Université de Rouen – Bibliothèque Universitaire



Référence électronique

Léa Castanon, « Jean Paul Payet, Anaïk Purenne (dir), *Tous égaux ! Les institutions à l'ère de la symétrie.* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2016, mis en ligne le 17 mai 2016, consulté le 18 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/20811>

Ce document a été généré automatiquement le 18 décembre 2018.

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors

Jean Paul Payet, Anaïk Purenne (dir), *Tous égaux ! Les institutions à l'ère de la symétrie.*

Léa Castanon

- 1 Cet ouvrage collectif s'inscrit dans les activités du réseau thématique « Sociologie des institutions » et fait suite à un colloque de 2013. Dirigé par Jean Paul Payet, sociologue dont les travaux traitent de l'école en milieu disqualifié sur des terrains internationaux, et par Anaïk Purenne, qui travaille notamment sur les organisations publiques, et la sécurité publique, il rassemble des contributions de chercheurs, majoritairement sociologues, mais aussi issus des sciences politiques et sciences de l'éducation.
- 2 La « symétrisation » des rapports sociaux qu'aborde cet ouvrage questionne les changements actuels de la société, et notamment ceux identifiés au sein des institutions qui témoignent d'une plus grande prise en compte des citoyens et des usagers, ainsi que de leurs savoirs. Et ce sont ici les mécanismes de ces nouveaux rapports entre individus et institutions qui sont identifiés et étudiés. Ainsi, comment les incitations à l'autonomie, à la responsabilisation, à la réflexivité, à la proximité peuvent-ils être analysés ? Qu'est-ce que ces mises en situation des « symétrisations » révèlent des institutions et de la place des individus, et au bout du compte de nos sociétés ?
- 3 À travers différents champs de la société, ces contributions très riches proposent de se pencher sur « le fait qu'il apparaît de moins en moins légitime d'en appeler à des acteurs publics tout puissants et à une obéissance à priori des citoyens usagers au nom d'un monopole de la définition du bien commun et des problèmes publics » (p.19). En s'éloignant d'un modèle causaliste, qui ferait de l'action publique la cause des effets d'asymétries, l'ouvrage met en valeur, à travers toutes les contributions, l'aspect pluriel des dynamiques qui sont à prendre en compte pour comprendre ce phénomène. Ce n'est pas un processus qui irait dans le sens d'une totale démocratisation et qui de fait exclurait toutes dynamiques asymétriques. Ce processus n'est pas linéaire. Ce livre met en lumière la solidarité qui peut exister entre ces deux mouvements.

- 4 Ces contributions sont organisées en trois parties, proposant différents niveaux d'analyse du processus de « symétrisation ». La première permet de comprendre le lien entre ce phénomène de « symétrisation » et le néo-libéralisme, qui suppose le développement de « l'empowerment » des individus et de leur modèle capacitaire.
- 5 À travers l'exemple de la sociologie des organisations, Yves Bonny met en lumière la complexité de ce phénomène, qui mêle une forme de démocratisation de la société en même temps qu'une forte demande de responsabilisation et d'autonomisation des individus, tel que le souhaite le modèle néo-libéral. Les lois, elles-mêmes, utilisent cette logique de responsabilisation de l'individu, et notamment dans le cas de la montée des droits des parents et enfants dans le domaine de la protection de l'enfance, que traitent Michèle Becquemin et Pierrine Robin. La responsabilisation qui s'impose alors à l'individu peut représenter un nouvel obstacle à franchir et un nouvel enjeu face aux institutions.
- 6 La seconde partie de l'ouvrage traite du domaine professionnel, et notamment des revendications de rapport d'égaux à égaux entre les professionnels et les destinataires. C'est par la reconnaissance du savoir des destinataires et de leurs capacités à prendre en charge des projets individuels qu'Élise Lemercier étudie ce processus difficile dans le milieu du travail social. Jean Paul Payet, qui étudie l'école et les stratégies mises en place par les enseignants et les parents de milieux sociaux défavorisés pour pousser à la symétrie tout en y appliquant une forme de résistance, met en avant les limites possibles de ce processus. Corinne Rostaing et Anne Wuillemier rendent compte, chacune, du processus de « symétrisation » dans des institutions plus fermées. C'est en travaillant respectivement sur les changements de position entre détenus et surveillants et sur le passage des policiers au statut de conférencier face à des élèves que les deux auteures décrivent les processus de « symétrisation ». D'un côté, la fin d'une position de face à face en prison, et de l'autre, le passage d'une action répressive à une action plus symétrique, dans le but de provoquer l'adhésion du public, dans le cas des policiers conférenciers.
- 7 Après avoir analysé la symétrie du point de vue macro-social, au prisme de plusieurs champs de la société, en mêlant des visions démocratiques humanistes aux exigences néolibérales qui pèsent sur les individus, puis en ayant interrogé la « symétrisation » par l'entrée des pratiques professionnelles, c'est du côté des usagers et de leurs revendications d'autonomie que se tourne la troisième partie. La notion d'autonomie des personnes âgées fait aujourd'hui débat et interroge les professionnels de santé qui les entourent. Denis Laforgue interroge le processus de « symétrisation » à travers cette prise en charge des personnes, leur capacité à devenir auteur et acteur de leurs parcours de soins, ainsi que par les liens entre les institutions et l'intimité de ces personnes, dans le cas de l'intervention à domicile. Anaïk Purenne, quant à elle, s'intéresse aux mouvements sociaux canadiens qui luttent pour la déstigmatisation des exclus, mouvements sociaux qui tendent vers des revendications d'égalité de droits ou de solidarité.
- 8 Ne pouvant pas développer ici toutes les contributions, je m'attarderai seulement sur deux d'entre elles, qui permettent d'appréhender le principe de « symétrisation » au prisme de la santé mentale, sujet développé à deux reprises dans les articles des sociologues Nadia Garnoussi et Lise Demailly.
- 9 Nadia Garnoussi traite de la question de l'évolution de la santé mentale en Europe, en lien avec la gouvernance de soi que suppose le néo-libéralisme. L'une des évolutions majeures consiste à ne plus voir le malade mental comme un individu dépourvu de capacités à cultiver son bien-être pour des raisons morales ou culturelles. En effet, d'un côté, le

malade mental sorti des préoccupations seulement asilaires devient un « malade comme les autres » (p. 23), favorisant sa déstigmatisation et désépécification. D'un autre côté, l'émergence importante des « troubles ordinaires » liés aux changements de la société, tel que le stress, le *burn-out* ou la dépression, rend les individus potentiellement « tous souffrants » (p. 23). La société toute entière devient ainsi vulnérable. Les traitements des troubles mentaux consistent alors à armer l'individu pour qu'il développe ses compétences et ses capacités sociales. Ils participent ainsi, avec de nouvelles grilles explicatives, de nouvelles thérapies, ou de nouveaux outils comme l'imagerie médicale, à déculpabiliser l'individu, dont la souffrance serait le symptôme d'une société de plus en plus exigeante. C'est toutefois un nouveau mode asymétrique qui se développe avec le renforcement de la technicisation médicale au détriment d'un savoir profane. Seul le professionnel de santé reste expert. Afin de se ré-inclure dans la société, le patient devient responsable de la guérison de ses troubles alors qu'il n'est plus considéré responsable de leur apparition. Malgré tout un travail de déstigmatisation, la santé mentale semble toujours exercer une forme de gouvernance sur la vie des individus.

- 10 C'est cette gouvernementalité de la science et plus particulièrement de la santé mentale que Lise Demailly interroge dans la troisième partie de l'ouvrage. Elle nous y décrit les stratégies et les mouvements d'usagers en quête d'une plus grande autonomie et d'une meilleure prise en compte de leur avis dans leurs parcours de soins. Elle étudie l'horizontalisation des rapports entre malades et professionnels de santé. Elle retrace donc les différentes stratégies mises en place par les usagers et leurs effets sur l'institution psychiatrique, qui se voit de plus en plus amenée à prendre en compte l'individu et son histoire dans le diagnostic et le parcours de soins. Tout comme Nadia Garnoussi, elle illustre le phénomène de déstigmatisation valorisé par les associations d'usagers. Toutefois, au travers d'exemples d'associations d'enfants autistes, elle met en lumière des volontés de spécificité de certains malades, et de combat contre une « adaptation à la normalité » (p. 239), qui pousserait les enfants à aller dans des écoles dites normales. Elle observe le passage du « vil patient »¹ soumis à l'autorité (légitimée par l'expertise et le savoir du médecin) à un patient-acteur de son parcours, qui fait reconnaître ses connaissances de la maladie. Le profane est reconnu comme expert de sa maladie. Ce travail en amont, au sein des institutions psychiatriques, permettrait, d'après l'auteure, une meilleure inclusion sociale des malades dans la société, qui nécessiterait leur déstigmatisation. La « symétrisation » dans l'espace de la santé mentale s'exprime donc par une forte demande d'autonomie des patients et la volonté de choisir sa vie², son parcours de soins. Elle montre toutefois comment l'arrivée de nouveaux troubles dans le champ de la santé mentale peut entraîner de « nouvelles poches de renforcement de l'asymétrie » (p. 27).
- 11 Ces deux textes mettent en lumière les différentes formes du processus de « symétrisation » des rapports sociaux que l'on peut observer au sein d'un même champ. Nadia Garnoussi observe la déstigmatisation entre les malades avec, notamment, l'utilisation de nouvelles méthodes médicales qui peuvent cependant augmenter l'asymétrie entre les professionnels de santé et les patients. C'est cette « symétrisation » entre professionnels et usagers que Lise Demailly interroge tout en montrant que ces derniers peuvent avoir des demandes hétérogènes face à la symétrie et que des mouvements dissymétriques subsistent.
- 12 La diversité des textes présents dans cet ouvrage permet de comprendre que les processus de « symétrisation » des rapports sociaux ne se font pas de manière

systematique et homogène. Des processus de résistance entraînent le maintien de certaines asymétries. Il permet également de travailler une notion autour de sujets et de champs trop souvent académiquement découpés et séparés.

NOTES

1. Klein A., 2012, « Contribution à l'histoire du « patient » contemporain. L'autonomie en santé : du self-care au biohacking », *Histoire, médecine et santé*. p. 115-118.
 2. Ehrenberg A., 2009, « La santé mentale : transformation de la société, transformation de la psychiatrie », *Dialogue de Descartes*. (n° 3) cité dans Molénat X., 2010, « Autonomie : de l'idéal à la norme », *Sciences Humaines*.(n° 120).
-

AUTHOR

LÉA CASTANON

Étudiante en sociologie. EA 4701, Laboratoire sur les Dynamiques Sociales et Langagières (DySoLa), Université de Rouen Normandie